

**CENTRALE SOLAIRE EN AUTOCONSOMMATION  
DE 10 à 35 % MOINS CHÈRE**  
à marque, équipement, puissance, qualité et garanties  
identiques



**ON NE FAIT PAS DE MIRACLE :**  
**Seul un large APPEL D'OFFRES, par mise en  
concurrence des opérateurs solaires ciblés, permet de  
réelles économies... !**

**Seul le Cabinet EXCELNERGY-PARTNER**, premier spécialiste français du conseil et courtage en installations solaires auprès des entreprises, agriculteurs et collectivités, **est capable de faire jouer une vraie concurrence, implacable**, parmi les meilleurs professionnels européens ciblés : après étude et mise au point avec nos experts du projet qui vous convient, vous obtiendrez une solution optimisée, « clé en mains », de **Haute Qualité, Hautes Performances, à moindre coût**.

**Avant toute décision d'installation d'une centrale  
solaire** sur toitures existantes ou à construire, parking-  
ombrière, au sol,  
abri-stockage, de +100 kWc (+/- 550 m2), [cliquez ici](#)  
**faites jouer la concurrence !**

**EXCELNERGY-PARTNER est un allié expérimenté,  
coéquipier efficace, fiable et hyper-rentable. Il vous  
simplifiera la vie.**

- **ni fabricant, ni installateur, comme courtiers et conseils, nous sommes totalement indépendants ;**
- **nous n'avons aucun concurrent direct** dans notre spécialité d'expertise en solutions solaires, de conseils ou de courtage via appels d'offres ;
- **après études préalables de chaque projet**, nous mettons en concurrence les professionnels européens et internationaux du photovoltaïque, et ce, en fonction de la nature des installations, de leur importance et de vos objectifs.
- **Nous constatons des écarts de prix d'installation de centrale solaire jusqu'à 35 % parmi les top 10 de la profession, comparés à des opérateurs éprouvés et discrets ;**
- nous obtenons des **garanties en panneaux solaires jusqu'à 25, voire 30 ans ;**
- et de **30 ans pour un productible d'électricité à 87 % de l'année n1 ;**
- **des majors étrangers de cette industrie (type EDF) s'installent sur le marché français et font des efforts très particuliers : l'occasion de profiter d'opportunités nouvelles et rares...**

**AUTOCONSOMMATION ou VENTE  
TOTALE ?**

**Comparez les équipements photovoltaïques, les performances de production d'électricité, les garanties, les services et les prix. GRACIEUSEMENT, nous vous offrons une étude de votre projet (si +100 kWc)**

## EXCELNERGY-PARTNER: gain de temps, sécurité, sérénité, rentabilité...

**Les dirigeants du cabinet ont une expérience cumulée de plus d'un demi-siècle dans les secteurs des énergies renouvelables et du courtage.**

**Obligations :** Les courtiers et collaborateurs du Cabinet « **se comportent d'une manière honnête, équitable, transparente et professionnelle** » en tenant compte des droits et des intérêts des clients. Concrètement, ils sont tenus aux obligations principales suivantes :

- **Devoir d'écoute :** comprendre la situation et les attentes du client sans jugement, et les reformuler. Le courtier doit avoir une vision globale et précise de chaque situation pour proposer des solutions adaptées aux objectifs du client.
- **Devoir de conseil :** présenter les meilleures solutions en prenant en compte les besoins et contraintes financières. Il explique en toute transparence pourquoi il propose telle ou telle solution.
- **Devoir de loyauté :** c'est le client qui mandate le courtier. Les intérêts du client passent donc avant les intérêts des entreprises sollicitées, mais aussi avant les intérêts du courtier lui-même.
- **Devoir d'efficacité :** Grâce aux appels d'offres à concurrence réalisés auprès des acteurs européens des installations solaires, ciblés au regard de chaque projet pris en charge, cette mission permet au client de gagner un temps précieux, d'obtenir les réponses précises aux objectifs qu'il s'est fixé et d'aboutir aux meilleures conditions financières possibles dans l'équation « qualité/prix ».

**Rémunération : le courtier ne perçoit aucun honoraire ou commission de son client.** La seule rémunération en contrepartie des services rendus pour la bonne fin de chaque projet vient d'une commission de courtage versée par l'entreprise choisie par le client.

Avec l'aimable soutien



**CABINET DE CONSEILS ET COURTAGE  
EN CONSTRUCTIONS ET SOLUTIONS SOLAIRES  
TOTALEMENT INDÉPENDANT DE TOUT FABRICANT  
OU OPÉRATEUR-INSTALLATEUR.**  
AU SERVICES DES  
ENTREPRISES, AGRICULTEURS, COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

Les Courtiers et Experts  
d'EXCELNERGY-PARTNER  
s'engagent pour la réussite  
du plan de relance portant  
sur l'énergie solaire





Siège social :  
**38, avenue de l'Europe 13100 AIX EN PROVENCE**  
**06 81 22 15 46 | 06 07 90 96 49**  
[contact@excelenergy.com](mailto:contact@excelenergy.com)  
[www.excelenergy-partner.com](http://www.excelenergy-partner.com)  
RCS 814 725 032 AIX EN PROVENCE



[INSCRIPTION NEWSLETTER](#)

[Se désinscrire](#)